

COMMUNE DE MOYE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 21 FEVRIER 2017

PRESENTS : HEISON Christian, CHAL Joanny, VIBERT Martine, LIEBERT Josiane, BOUVIER Serge, GOURLAIN Jacky, ROBICHON-LIEVOIS Françoise, PERRISSOUD Jean-Laurent, PINON Anne, REYNAUD Christian, BAILLARGEAT Marc, GRUFFAT Isabelle.

ABSENTS EXCUSES : GOURY Elodie (pouvoir à VIBERT Martine).

ABSENTS : CHATEL Bernard, BOUVET MUGNIER Claire.

SECRETAIRE DE SEANCE : GRUFFAT Isabelle

Approbation à l'unanimité du Procès Verbal du Conseil Municipal du 22 novembre 2016.

1. POINT DES COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES ET DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES.

Intercommunalité : concernant la station d'épuration, une rencontre avec M. Le Préfet est prévue le 13 mars 2017. Les discussions avec le constructeur se poursuivent également dans le but de résoudre les problèmes de dysfonctionnements et de pollution de la station.

Voirie : les trottoirs au Chef-lieu sont à terminer. Le bac de rétention sur le hameau des Mollards reste à construire. Un tronçon de route entre l'ancienne école du Villard et le parking des Bossons à Bessine est à prévoir.

Pour ce qui est de l'aménagement de Poisu, le Conseil Municipal sollicite une subvention au titre des amendes de police.

Bâtiments : la déconstruction des bâtiments de la Ferme du Foug est en cours. Le promoteur immobilier « Carré de l'habitat » a été consulté pour le réaménagement du site.

La salle d'animation va être rénovée (voir point 4. TRAVAUX SALLE D'ANIMATION) ; il est envisagé de faire procéder au ravalement de la façade de la Mairie également.

Scolaire : 14 nouveaux élèves sont inscrits pour la rentrée 2017. Pour l'instant aucune fermeture de classe n'est envisagée par l'Inspection Académique. Les TAP ainsi que les horaires scolaires en vigueur seront maintenus sous réserve de nouvelles directives après les élections présidentielles.

Une réflexion sur les tableaux blancs interactifs et numériques est en cours.

2. DELEGUES SMIAC

Deux délégués au Syndicat mixte interdépartemental d'aménagement du Chéran ont été désignés. Il s'agit de Serge BOUVIER (titulaire) et Bernard CHATEL (suppléant).

✓ Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, cette désignation.

3. POLITIQUE DES CHEMINS RURAUX

M. le Maire rappelle aux Elus le dossier relatif au courrier d'un administré concernant l'implantation d'un chemin rural ne correspondant pas au cadastre et, pour lequel, le riverain a demandé la rectification et le repositionnement du chemin rural par rapport au cadastre ; il rappelle également que l'avocat de la commune a été sollicité pour avis consultatif, le courrier de réponse a été transmis au riverain pour information et que ce dernier a été reçu en Mairie .

✓ Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de prendre appui sur l'avis de son conseil et de ne pas engager de travaux

4. TRAVAUX SALLE D'ANIMATION

Le cabinet DERUAZ accompagne la Mairie dans la réhabilitation de la salle. Des subventions aux services de l'état, au SIANE et au Conseil départemental ont été demandées.

✓ Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à faire des demandes de subvention.

5. DIVERS

- Indemnités de conseils au Receveur : mise en attente.

- Alignement CRAWLEY-Poisu , modification : achat par la Mairie de la parcelle 1562 au lieu de la parcelle 1561.

✓ Le Conseil Municipal, vote, à l'unanimité cette modification.

- « Montée impossible » 23 avril 2017 : la commune de Moye est concernée par cette manifestation pour la partie stationnement et parking . 4000 personnes sont attendues pour assister à la course. La Mairie souhaite alerter M. le Préfet sur les risques de détérioration des terrains en cas de météo défavorable et sur les problèmes de stationnement sur la route départementale.

- ONF : projet de desserte forestière. L'ONF, soutenue financièrement par l'Europe, souhaite réaliser une route forestière dans le prolongement du Camp 3 avec la création d'une aire de retournement et de 6 pistes forestières pour un montant de 113000 euros (dont 62000 euros de subvention européenne). Les travaux pourraient se faire dès 2018.

✓ Le Conseil Municipal, après en avoir discuté, est contre, à l'unanimité, la création de cette desserte forestière.

- La Massingienne (course à pied au départ de Massingy) qui aura lieu le samedi 11 mars 2017 et qui passe par Moye a reçu un avis favorable de la Préfecture.

Le Maire de MOYE

Christian HEISON